



Rassemblements et manifestations le 24 octobre

+ 10% d'augmentation immédiate en 2023 de nos retraites et pensions

Les prix augmentent bien plus que nos retraites et pensions

Le graphique ci-dessous montre l'évolution officielle des prix de l'indice Insee, avec une augmentation plus forte depuis deux ans des produits de première nécessité et des dépenses incompressibles qui augmentent bien plus que l'inflation officielle.

Et pour les personnes en retraite, les prix augmentent bien plus, notamment pour la santé : la Sécurité sociale est de plus en plus remise en cause et remplacée par la complémentaire santé qui devient indispensable mais coûte de plus en plus cher et augmente avec l'âge. Elle se voit confier les prothèses auditives et les lunettes, Une augmentation des tarifs de 10 % est déjà prévue pour 2024 !

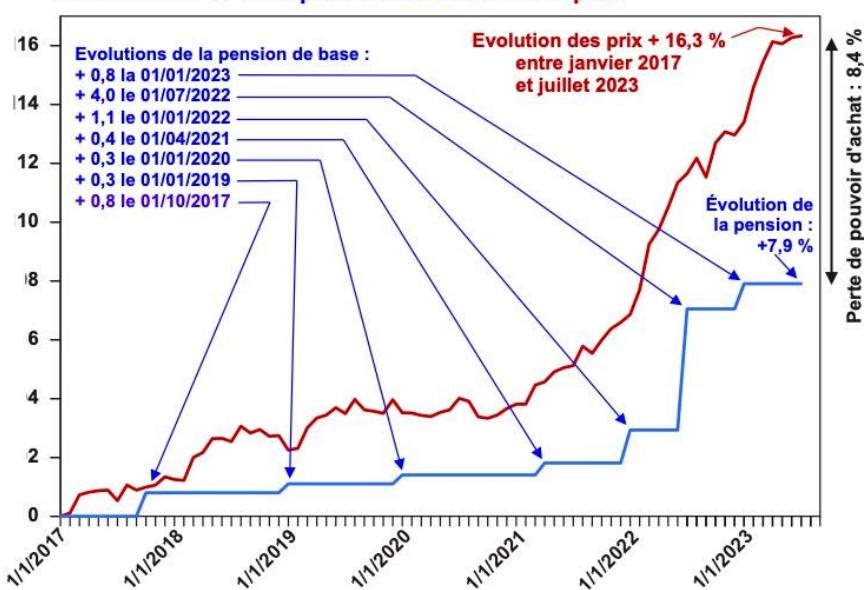
L'enquête " Budget de famille " de l'Insee note que l'inflation frappe davantage les plus âgés, qui utilisent davantage du gaz ou du fioul, dont les prix ont bien plus augmenté que ceux de l'électricité, qui consacrent 20 % de leurs dépenses à l'alimentation à domicile (contre seulement 11 % chez les moins de 35 ans).

Les personnes en retraite souffrent davantage de la raréfaction des services publics qui leur deviennent de plus en plus indispensables.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les années du Président Emmanuel

Macron ont fait perdre 8,4 % et l'équivalent de 2,4 mois de pension, et même, pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG au 1^{er} janvier 2018, 10,2 % et 3,2 mois de pension ! Tout cela parce qu'il refuse d'appliquer la loi (article L161-25 du code de la Sécurité sociale) qui stipule que les pensions doivent être revalorisées au niveau de l'inflation.

Évolution en % de la pension de base et des prix



Et la somme des pertes pendant les 79 mois de cette période s'élève à 2,4 mois

Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 3,2 mois, et la différence entre la pension et les prix de 10,2 %

Le gouvernement vient d'annoncer une revalorisation des pensions de 5,2 % au 1^{er} janvier 2024.

Une nouvelle fois le gouvernement refuse d'appliquer la loi : les pensions devraient augmenter d'au moins 5,35 %, et même plus en ajoutant l'inflation des mois de septembre et octobre 2023 lorsqu'elle sera connue.

5,2 % : le compte n'y est pas !

Nom : Prénom :